



BREVES PARLEMENTAIRES

FOCUS

LES REGLES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

Une session extraordinaire a été décrétée par décret signé par le Président de la République lundi 18 juin. Elle se tiendra à partir du mardi 3 juillet jusqu'à épuisement de l'ordre du jour fixé par ce même décret. C'est dans ce cadre que sera débattu le projet de réforme constitutionnelle, les deuxième et troisième semaines de juillet. Le Président de la République s'adressera au Parlement réuni en Congrès le lundi 9 juillet.

Rappels

La session désigne la période pendant laquelle siège le Parlement. La session ordinaire, dite unique, court du premier jour ouvrable d'octobre au dernier jour ouvrable de juin, dans la limite de 120 jours de séance par an (art. 28 de la Constitution). Le Premier ministre, ou la majorité des membres de chaque assemblée, peut demander des jours supplémentaires de séance, c'est la session extraordinaire. Une session extraordinaire se réunit sur décret du président de la République et pour un ordre du jour déterminé (art. 29 et 30 de la Constitution); période limitée à 12 jours en cas d'initiative parlementaire.

ORGANISATION DES DISCUSSIONS BUDGETAIRES DE L'AUTOMNE

Les discussions budgétaires obéissent à des règles très spécifiques fixées par la Constitution et par des dispositions organiques (LOLF).

Appel à la mobilisation des entreprises

Banlieues, Biodiversité, Transition Ecologique... Le Gouvernement appelle à la mobilisation des entreprises dans une démarche de contractualisation

BANLIEUES

« Je veux que vous preniez votre part »
Le président de la République a demandé le 22 mai aux entreprises du SBF120, qui composent l'indice boursier regroupant les 120 principales valeurs françaises, de se mobiliser dans la lutte contre le chômage qui sévit dans les quartiers. Il a annoncé une réunion à l'Elysée sur ce sujet au mois de juillet.

BIODIVERSITE

La préparation d'un grand Plan biodiversité national a été annoncée le 18 mai par le ministre de la Transition écologique et solidaire Nicolas HULOT. A cette occasion, le Ministre a insisté sur la nécessité d'impliquer les acteurs de la société civile : « C'est donc un appel aux citoyens, aux élus, aux entreprises que je veux lancer ».

TRANSITION ECOLOGIQUE

Les contrats de transition écologique, associent les collectivités locales et les entreprises. Le ministère de la Transition écologique s'est doté d'une équipe chargée d'accompagner les élus et les chefs d'entreprises. « Les contrats de transition écologique sont singuliers en ce qu'ils incorporent dans la démarche les aspects économiques et sociaux, et mobilisent l'investissement public local (...) tout en associant les fédérations professionnelles, les filières économiques, les syndicats et les associations ». Sébastien LECORNU, secrétaire d'État le 16 janvier 2018

Projet de loi de finances	Projet de loi de financement de la sécurité sociale
Exclusivement d'origine gouvernementale, le PLF est obligatoirement déposé en premier lieu sur le bureau de l'Assemblée nationale, avant le 1er octobre .	Exclusivement d'origine gouvernementale, le PLFSS est obligatoirement déposé en premier lieu sur le bureau de l'Assemblée nationale, avant le 15 octobre .
Le Parlement dispose d'un délaï maximal de 70 jours (40 jours pour la première lecture à l'Assemblée nationale, 20 jours pour la première lecture au Sénat, 10 jours pour la navette parlementaire) pour statuer sur le projet de loi de finances, délaï à l'issue duquel le Gouvernement peut recourir à une ordonnance.	Le Parlement dispose d'un délaï maximal de 50 jours (dont 20 jours pour la première lecture à l'Assemblée nationale et 15 jours pour la première lecture au Sénat) pour statuer sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale, délaï à l'issue duquel le Gouvernement peut recourir à une ordonnance
La Commission des Finances est saisie au fond. L'examen détaillé des crédits des missions et de leurs programmes est confié à des "rapporteurs spéciaux". Les autres commissions permanentes sont parallèlement saisies pour avis sur la répartition et l'utilisation des crédits des missions relevant de leurs compétences ; à cet effet, elles nomment des "rapporteurs pour avis".	La Commission des Affaires sociales est saisie au fond; la commission des finances se saisissant pour avis.

L'examen du projet de loi de finances est régi de droit par la **procédure accélérée** : en cas de désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat, la réunion d'une commission mixte paritaire intervient dès la fin de la première lecture dans les deux chambres. La procédure postérieure à la réunion de la CMP est la procédure normale applicable à tous les projets de loi.

	Joël GIRAUD (REM Hautes-Alpes) Rapporteurs généraux de la commission des finances		Albéric de MONTGOLFIER (LR Eure-et-Loir)		Olivier VÉRAN (REM Isère)		Jean-Marie VANLERENBERGHE (UC Pas-de-Calais) Rapporteurs généraux de la commission des affaires sociales	
--	------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------	--	-------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--



« Il manque une pensée territoriale de la Macronie »

Jean VIARD, sociologue dans un rapport intitulé *Pour une politique disruptive du territoire, vers un nouveau pacte territorial* remis à la Fondation Jean-Jaurès en mai 2018



En mode collaboratif ... à l'Assemblée Nationale !

Consultations citoyennes en cours

Dans le cadre des "Rendez-vous des réformes 2017-2022" lancés par le Président François de RUGY, le Bureau de l'Assemblée nationale a décidé d'ouvrir la participation des citoyens aux travaux parlementaires et au processus de réforme de l'Assemblée nationale.

La Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) propose deux consultations :

- L'investissement privé dans la transition écologique
- Financement de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur



Hackathon sur les données financières publiques

L'Assemblée nationale, le ministère de l'Action et des Comptes publics et la Cour des comptes organisent un hackathon commun consacré aux données financières publiques, les 15 et 16 juin 2018.

La direction générale des Finances publiques publiera pour la première fois en open data les données permettant d'établir le Compte général de l'État (CGE), c'est à dire les données comptables par programme et par compte. Pour sa part, l'Assemblée nationale mettra également à disposition pour la première fois en open data les données relatives à l'exécution de son budget.



Agenda

Les Ateliers Saint-Simon organisés par SEANCE PUBLIQUE reçoivent Jérôme JAFFRE le Mardi 25 septembre 2018 à partir de 18h 30



Analyste politique, ancien vice-président de la SOFRES Sofres, il est le directeur du Centre d'études et de connaissance sur l'opinion publique (Cecop), fondé en 1998. Il est chercheur associé au CEVIPOF.

LE PJ « PACTE » PLAN D'ACTION POUR LA CROISSANCE ET LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES

Décalé puis reprogrammé à six reprises, le projet de loi présenté le 18 juin en Conseil des ministres devrait être examiné au Parlement au cours de la session extraordinaire de l'automne.

Le projet contient 5 axes principaux de réforme :

- Simplifier l'activité des entrepreneurs (seuls notamment)
- Développer l'épargne salariale,
- Renforcer la protection des entreprises stratégiques,
- Financer l'innovation par des privatisations et mises en concession (Française des Jeux et ADP)
- Renforcer la place de l'entreprise dans la société (entreprises de missions)

MISE EN PLACE DU CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE

Six nouveaux comités stratégiques de filières (CSF) labellisés

CSF Eau Président Antoine FREROT PDG Veolia Vice-présidente Marie-Ange DEBON DGA Suez
 CSF Industries pour la construction Président Hervé de MAISTRE DG de Placoplatre Saint-Gobain
 CSF Mine et métallurgie Présidente Christel BORIES PDG Eramet
 CSF Industries des nouveaux systèmes énergétiques Présidente Isabelle KOCHER DG Engie Vice-présidente Sylvie JEHANNO DG Dalkia (groupe EDF)
 CSF Transformation et Valorisation des déchets Président: Jean-Louis CHAUSSADE DG Suez Vice-président Bernard HARAMBILLET Président Véolia Propreté France
 CSF Industries Électroniques Président Thierry TINAAUD Président STMicroelectronics France Vice-présidente Vincent BEDOUIN Président du Groupe Lacroix

Deux nouveaux outils pour accompagner les comités stratégiques de filière

Conseil nation de l'industrie numérique : Co-présidé par Delphine GÉNY-STEPHANN, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, et Mounir MAHJoubi, Secrétaire d'État auprès de Premier ministre chargé du numérique, ce comité a pour objectif d'accélérer la transformation du tissu industriel français vers l'Industrie du Futur grâce au numérique.

Conseil nation de l'industrie International

Sous la co-présidence de Delphine GÉNY-STEPHANN, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie, et des Finances, et de Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le comité a pour objectif de rassembler les acteurs publics et privés concernés par l'export, en vue de dynamiser les exportations de l'industrie française.

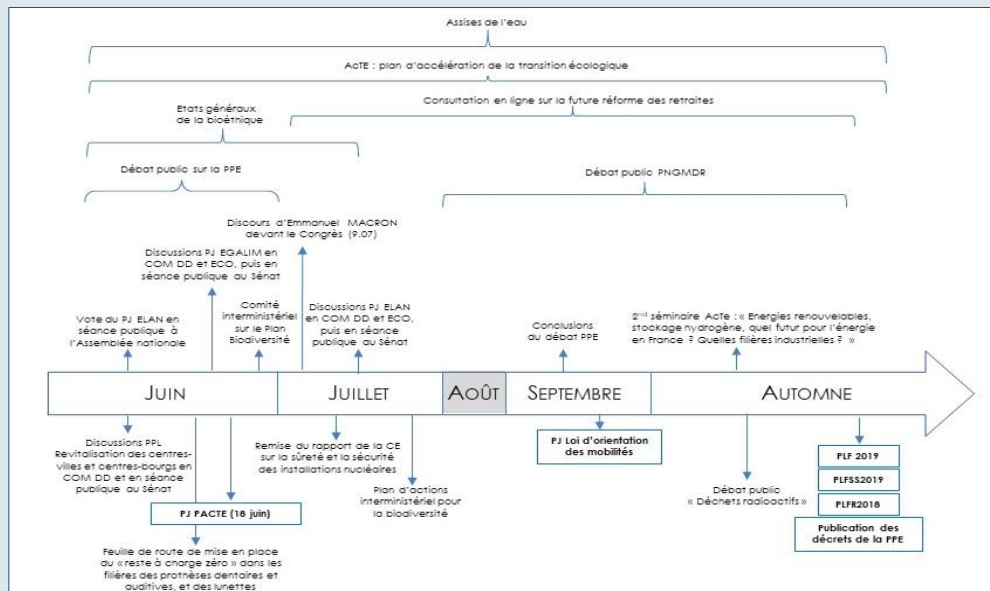
Signature des premiers contrats de filière

Signature du contrat de filière Automobile le 22 mai 2018 : Bruno LE MAIRE, Nicolas HULOT, Elisabeth BORNE et Luc CHATEL, président de la Plateforme automobile (PFA) ont signé le contrat stratégique de la filière automobile qui vise notamment

- la multiplication par cinq d'ici fin 2022 des ventes de véhicules 100% électriques en garantissant le ratio d'un point de recharge accessible pour dix véhicules en circulation,
- la création de l'écosystème du véhicule autonome et expérimenter à grande échelle, pour offrir de nouveaux services de mobilité,
- la création d'une filière hydrogène française compétitive pour développer ses usages en mobilité.

Deux contrats sont en voie de finalisation : CSF Bois et CSF Chimie et Matériaux

TIMELINE DU DEBAT PUBLIC



ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ À SUIVRE

L'Université d'été du Medef est prévue les 28 et 29 août autour de son nouveau président. Pour sa 20^e édition, le mouvement s'intéressa aux sujets suivants : le monde dans 20 ans, l'entreprise dans 20 ans, la France dans 20 ans.

Dans les parisiens, seuls le Mouvement Démocrate et la France Insoumise ont annoncé leurs Universités d'été ou journées parlementaires : Université de rentrée à Guidel-Plage (Morbihan) le 21 septembre 2018 pour le MoDem et AMFIS d'été du 23 au 26 août à Marseille pour La France insoumise.

FOCUS

Examen du PJ de réforme constitutionnelle en COM DD

Lors de l'examen pour avis du PJ de réforme constitutionnelle en commission du développement durable le 12 juin, les députés ont suggéré d'inscrire dans le bloc de constitutionnalité le **principe de non-régression du droit de l'environnement** et d'ajouter à l'article 1er que « la France assure la préservation de l'environnement ». Ils préconisent par ailleurs la suppression de l'inscription de « la lutte contre le changement climatique » prévue à l'article 34 de la Constitution (qui délimite le domaine de la loi).

Ces dispositions devront être votées en séance pour figurer dans le texte, car pour les lois constitutionnelles, comme pour un texte budgétaire, c'est le texte du gouvernement qui sert de base à l'examen dans l'hémicycle.

VALEUR MONTANTE

Jean-Marc ZULESI

(REM DD Bouches-du-Rhône)



Ayant présidé les Ateliers de l'innovation lors des Assises de la mobilité, le député devrait jouer un rôle majeur lors de l'examen du PJ de Loi d'orientation des mobilités.

VALEUR MONTANTE

Michel RAISON

(LR ECO Haute-Saône)



Rapporteur du PJ Projet de loi EGALIM, le secrétaire du Sénat a déploré le fait que le projet de loi se soit progressivement « mué en loi alimentaire » au détriment des agriculteurs et du rééquilibrage des relations commerciales.

VALEUR MONTANTE

Agnès BUZYN

MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ



A l'occasion de son discours au Congrès de la Mutualité, le Président a annoncé l'accord sur le « zéro reste à charge » ainsi que les prochains chantiers de la ministre : création d'un 5ème risque de la Sécurité Sociale sur la dépendance, réforme des retraites et réforme des aides sociales

PERSONNALITE A SUIVRE

Salwa TOKO

Présidente du Conseil national du numérique



La fondatrice de Becomtech (ex-Wifilles), une association dédiée à initier les jeunes filles au numérique et à l'informatique a été nommée présidente suite à la démission de Marie EKELAND.

PERSONNALITE A SUIVRE

Sylvie TOLMONT



La Suppléante de Stéphane LE FOLL (NG DD Sarthe) devrait rejoindre l'Assemblée Nationale suite à l'élection de Stéphane LE FOLL comme Maire du Mans. De 2012 à 2017, elle siégeait déjà comme suppléante du Ministre à la COM AC.

PERSONNALITES A SUIVRE

Olivia GREGOIRE (REM FIN Paris)

Roland LESCURE (REM, Pdt ECO, Fhf)



Ancienne collaboratrice de Xavier BERTRAND au ministère de la santé, la porte parole du groupe REM à l'Assemblée devrait jouer un rôle primordial dans le cadre de l'examen du PJ PACTE . Elle pourrait se voir confier la présidence de la Commission spéciale. Elle serait ainsi aux côtés de Roland LESCURE, qui pourrait être nommé rapporteur.



Elle pourrait se voir confier la présidence de la Commission spéciale. Elle serait ainsi aux côtés de Roland LESCURE, qui pourrait être nommé rapporteur.

FOCUS

Réforme du CESE

Le gouvernement entend transformer le Conseil économique, social et environnemental (Cese) en une « chambre de la société civile ». Avec deux objectifs :

- Institutionnaliser la participation citoyenne pour réconcilier les Français avec la politique
- Améliorer les liens entre la troisième chambre avec l'Assemblée Nationale et le Sénat.



CESE @lecese

Suivre

#Réformeconstitutionnelle "On travaille en ce moment aux modalités qui nous permettront d'avoir des relations beaucoup plus étroites et constantes avec le Gouvernement et le Parlement" Dominique Giller, vice-président du CESE #ChambreSociétéCivile 18/06/2018